

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

2^{ème} RÉUNION DE 2014

Séance du 27 janvier 2014

CG 14/2^{ème}/III-13

L'an deux mille quatorze, le 27 janvier, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : Mme Sardeing-Rodriguez, MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Mouchard, Quéréilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié.

ABBAYE DE BELLEPERCHE MUSÉE DES ARTS DE LA TABLE

FREQUENTATION 2013

14 206 personnes ont fréquenté l'abbaye et le musée des arts de la table en 2013, dont 4 376 enfants venus de tout le département, dans le cadre des animations pédagogiques. L'essentiel de cette fréquentation s'est étalé entre les mois de mai et septembre.

I – FONCTIONNEMENT 2014

Jusqu'à présent le fonctionnement habituel était le suivant :

Période d'ouverture du 2 mai au 30 septembre 2013 : du mardi au samedi de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00, le dimanche de 14H00 à 18H00.

Le reste de l'année, les visites avaient jusque là lieu, en semaine, sur **rendez-vous** pour les groupes. Puisque les travaux s'achèvent en février et qu'une plus grande partie de l'abbaye sera ainsi chauffée, il est désormais possible d'accueillir des groupes et des personnes dans de meilleures conditions. Je vous propose donc **d'élargir la période d'ouverture**, de la manière suivante :

**du 2 mai au 30 septembre 2014 : reconduction des jours et horaires 2013
et à compter du 1er octobre 2014 : du lundi au vendredi de 14H00 à 18H00
et sur réservation les week-end.**

Comme chaque année, des saisonniers compléteront le dispositif permanent.

✧ **Tarifs et Produits en vente**

Les tarifs pratiqués en 2014 et la liste des produits mis à la vente sont présentés à votre approbation en annexe I.

✧ **Animations estivales**

8 animations estivales seront proposées cette année :

Le 7 avril, participation au festival jeune public départemental « Big Bang des Arts » : spectacle de marionnettes « Les petits pains ».

Le 17 mai au soir, de 21H00 à minuit, les **Nuits de l'Abbaye**, spectacle sur mesure conçu par la compagnie Culture en mouvement : « La nuit des fantômes de l'abbaye ».

Les 26, 27 et 28 mai, **Journées Occitanes** destinées aux élèves du département. Mille élèves sont attendus pour cette 4^e édition.

Le samedi 19 juillet, **théâtre** avec la compagnie Théâtrophone : « Le mythe de Sisyphe ».

Le samedi 26 juillet au soir, **pique-nique-concert** par Sylvain Reverte et son groupe pop-rock, artiste découvert par Francis Cabrel dans les Rencontres d'Asttafort.

Le samedi 9 août, **spectacle de feu** « Etinciel », par la compagnie Fai.

Du 18 et 21 septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine, les **Médiévales de Belleperche** auront pour thème les constructeurs.

Le dimanche 28 septembre : **fête de la gastronomie**.

Toutes ces animations seront d'accès libre et gratuit.

✧ **Budget**

Pour le fonctionnement de l'abbaye, je vous propose un budget global de **95 900 €** qui regroupe les frais de fonctionnement et le budget animations.

II – INVESTISSEMENT 2014

- Musée des Arts de la Table

En 2013, seize lots ont rejoint les collections du musée, tous issus de dons de personnes privées. Un ouvrage sera édité en 2014, afin de permettre aux visiteurs de repartir avec un livre qui soit à la fois un souvenir de leur passage, un vecteur de diffusion de la connaissance sur les arts de la table, et un outil de promotion pour le musée. Reprenant le titre de l'exposition, « *La table est mise !* », il comportera 136 pages environ et sera illustré de 296 photographies.

Afin de poursuivre l'enrichissement des collections, je vous propose de ratifier un crédit de **30 000 €** à l'article 216 sous fonction 312 du budget départemental.

- Travaux

Les travaux de la **restauration intérieure du premier étage de l'hôtellerie** estimés à 1 685 200 € H.T soit 2 015 500 € TTC ont démarré en septembre 2011.

Ces travaux seront terminés en février 2014. Je vous propose donc de ratifier un crédit de **79 000 €** à l'article 23817 sous fonction 312 du budget départemental.

Je vous propose d'adopter un programme de travaux de gros entretien (dévégétalisation, réparations de maçonneries, installation d'une réserve d'eau pour la sécurité incendie, peinture et étanchéité) pour un montant de **58 000 €**, avec une aide de **12 000 €** de l'État et de ratifier les crédits correspondants à l'article 231314 sous fonction 312 du budget départemental.

- Aménagement muséographique de l'ancienne hôtellerie

Les travaux de restauration et d'appropriation conduits sur l'ancienne hôtellerie de l'abbaye touchent à leur fin. Il importe à présent de pourvoir à l'aménagement mobilier, de manière à envisager l'ouverture de ces espaces au public.

Les salles en enfilade du côté sud accueilleront la collection Valfré, dont je vous rappelle qu'elle a été acquise en 2010 par notre collectivité pour un tiers, pour deux tiers grâce au mécénat du Crédit Agricole et au dépôt de la Société Archéologique et historique de Tarn-et-Garonne.

Les salles en enfilade du côté nord seront dévolues aux expositions temporaires du Musée des Arts de la Table.

Cet aménagement se déroulera sur deux exercices pour un montant total de 430 000 €. En 2014 seront aménagées les salles du côté sud avec des vitrines et des éléments muséographiques nécessaires à la présentation de la collection Valfré. Cet aménagement comprendra également des installations vidéos.

Pour ce programme, le Ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme a proposé la signature d'une convention pour l'attribution d'une subvention de **200 000€**. Ce projet pourrait également recevoir une aide du Contrat de Plan Etat Région dont le montant reste à déterminer.

Je vous propose donc de ratifier un crédit de **196 700 €** à l'article 2188 sous fonction 312, ainsi qu'un crédit de **8 000 €** à l'article 2177 sous fonction 312 du budget départemental.

- Programmist

La poursuite de la restauration de l'abbaye et l'aménagement interne et externe du site, notamment en terme d'accessibilité pour tous les publics, rend souhaitable une **réflexion de fond sur la globalité des bâtiments** restant à restaurer.

En effet, nous sommes à une étape charnière et nous avons besoin, d'une part, d'avoir une vision d'ensemble pour la suite, qui comprenne à la fois la restructuration patrimoniale, l'aménagement intérieur et le projet culturel muséal, et d'autre part de disposer d'une **perspective chiffrée** afin de pouvoir éclairer les choix de l'Assemblée départementale à l'aune de ses moyens et priorités.

Cette étude nous permettra de cadrer l'intervention ultérieure d'un architecte et de mettre en place un calendrier de réalisation pour ces travaux.

Je vous propose en conséquence de faire appel à un programmiste spécialisé et de ratifier à cette intention un crédit de **50 000 €** à l'article 203115 sous fonction 312 du budget départemental.

Je vous demande également de bien vouloir m'autoriser à rechercher tous les financements possibles sur cette opération et le cas échéant à signer toute convention.

Je vous prie de bien vouloir délibérer sur les conditions de fonctionnement pour l'année 2014, sur le programme d'investissement, et d'entériner l'entrée des objets n° 2013.1.1 à 2013.15.2 dans les collections publiques.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte du bilan de présentation 2013 ;

Fonctionnement 2014

- Approuve les conditions de fonctionnement suivantes pour l'année 2014 :

Période d'ouverture et horaires :

- Décide d'élargir comme suit la période d'ouverture :

du 2 mai au 30 septembre 2014 reconduction des
jours et horaires 2013, soit :

du mardi au samedi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
le dimanche de 14 h 00 à 18 h 00

:

et à compter du 1er octobre

du lundi au vendredi de 14 h 00 à 18 h 00

et sur réservation les week-end

Tarifs et produits en vente

- Approuve les tarifs ci-annexés des produits mis à la vente ;

Animations

- . le 7 avril : participation au festival jeune public départemental « Big Bang des Arts »
spectacle de marionnettes « les petits pains » ;
- . le 17 mai au soir, de 21 h à minuit : « les Nuits de l'Abbaye », spectacle sur mesure
conçu par la compagnie Culture en mouvement : « la nuit des fantômes de
l'abbaye » ;
- . les 26, 27 et 28 mai : journées Occitanes destinées aux élèves du département ;

- . le samedi 19 juillet : théâtre avec la compagnie Théâtrophone : « le mythe de Sysyphe » ;
- . le samedi 26 juillet au soir, pique-nique-concert par Sylvain Reverte et son groupe pop-rock, artiste découvert par Francis cabrel dans les Rencontres d'Astafort ;
- . le samedi 9 août : spectacle de feu « Etinciel » par la compagnie Faï ;
- . du 18 au 21 septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine, les Médiévales de Belleperche auront pour thème les constructeurs ;
- . le dimanche 28 septembre : fête de la gastronomie ;
- Précise que toutes ces animations seront d'accès libre et gratuit ;

Budget

- Ratifie un budget global de 95 000 € regroupant les frais de fonctionnement et le budget animations ;

Investissement 2014

Musée des Arts de la Table

- Édition d'un ouvrage « la table est mise » ;
- Entérine l'entrée des objets n° 2013.1.1 à 2013.15.2 dans les collections publiques ;
- Ratifie, afin de poursuivre l'enrichissement des collections, un crédit de 30 000 € à l'article 216, sous-fonction 312 du budget départemental ;

Travaux

- Les travaux de la restauration intérieure du premier étage de l'hôtellerie estimés à 1 685 200 € HT seront terminés en février 2014 ;
- Ratifie à cet effet un crédit de 79 000 € à l'article 23817 sous-fonction 312 du budget départemental ;
- Adopte un programme annuel de travaux de gros entretien pour un montant de 58 000 €, avec une aide de 12 000 € de l'État ;
- Ratifie les crédits correspondants à l'article 231314 sous-fonction 312 du budget départemental ;

Aménagement muséographique de l'ancienne hôtellerie

- Adopte une autorisation de programme de 430 000 € pour l'aménagement mobilier qui se déroulera sur deux exercices : en 2014 seront aménagées les salles du côté sud ;
- Précise que pour ce programme, Madame la Ministre Sylvia Pinel a proposé la signature d'une convention pour l'attribution d'une subvention de 200 000 € ;
- Ratifie un premier crédit de 196 700 € à l'article 2188, sous-fonction 312 du budget départemental, les 233 300 € restants seront inscrits au BP 2015 ;

Programmiste

- Décide afin de poursuivre la restauration de l'Abbaye et l'aménagement interne et externe du site, de faire appel à un programmiste spécialisé qui pourra éclairer les choix de l'Assemblée départementale et lui permettre de cadrer l'intervention ultérieure d'un architecte et de mettre en place un calendrier de réalisation pour les futurs travaux ;
- Ratifie à cet effet, un crédit de 50 000 € à l'article 203115 sous-fonction 312 du budget départemental ;
- Autorise Monsieur le Président à rechercher tous les financements possibles sur cette opération et le cas échéant à signer toute convention.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

ANNEXE 1

ABBAYE DE BELLEPERCHE

CG 14/2^{ème}/III-13ann

TARIFS 2014

OBJET	TARIFS
Cartes postales	0.50 €
Plaquette « Notre Dame de Belleperche – Une abbaye cistercienne en pays gascon »	3.00 €
Catalogue exposition temporaire 2001	5.00 €
Catalogue exposition temporaire 2006	10.00 €
Catalogue exposition temporaire 2007	5.00 €
Catalogue exposition temporaire 2008	8.00 €
Album de coloriage	2.80 €
Ouvrage « les sites cisterciens d'Europe »	20.00 €
Ouvrage « La table est mise ! »	10.00 €

Le Président,